



# CODE BLANC

## Mise en situation (suite)



Quelques jours plus tard, Mme Levasseur devient de plus en plus agressive et lance une chaise sur l'infirmière auxiliaire qui entrait dans la chambre en criant que cette dernière veut juste la tuer avec tous ces médicaments. Elle est tellement agitée qu'il est impossible de la raisonner. Elle demeure violente malgré les tentatives de l'équipe pour la calmer.

## Selon vous...



- Est-il justifié dans cette situation de lancer le code blanc ?
- Qui doit intervenir lors d'une situation de code blanc?
- Quel est votre rôle lors d'un code blanc?

# Objectifs de la formation

- Établir clairement dans quelle circonstance le code blanc doit être lancé
- Indiquer la marche à suivre dans l'application du code blanc
- Préciser les rôles et responsabilités de chacun

## Dans le but de :

- Maîtriser rapidement l'usager en crise d'agressivité
- Apporter rapidement et de façon coordonnée le soutien nécessaire aux membres du personnel devant maîtriser un usager en perte de contrôle
- Éviter que l'usager s'inflige des blessures ou qu'il ne blesse une autre personne

# Définition

Le **code blanc** est une mesure thérapeutique restrictive utilisée lorsque les autres moyens visant à désamorcer ou à gérer une situation de crise s'avèrent inefficaces et que l'utilisateur a perdu le contrôle de ses comportements.

L'objectif premier d'un **code blanc** est d'assurer la sécurité tant de l'utilisateur en perte de contrôle de ses comportements que celles des autres personnes en sa présence.

- C'est la dernière étape pour éviter l'escalade vers un agir violent en permettant à l'intervenant une **dernière tentative de négociation** alors que l'équipe est à ses côtés pour le soutenir

## En CHSLD: Pas de code blanc

*Procédure d'intervention lors d'agressivité ou de violence en situation de danger imminent pour la personne ou pour autrui*

- On lance «**la procédure d'intervention**»
- Approche par **diversion** qui vise à sécuriser les lieux et les personnes et à diminuer l'anxiété et l'agressivité du résident.

## Principes de base

- Le code blanc doit être lancé lorsque l'équipe en place n'arrive pas à elle seule à maîtriser la situation.
- Une attitude d'aide doit être adoptée par l'équipe d'intervention et chacun des gestes posés doit l'être dans le **respect de la dignité** et de l'intimité de l'utilisateur.
- Les intervenants doivent agir de façon très **concertée**, ce qui exige une très bonne coordination des opérations par une personne bien identifiée, qui dispose de la formation nécessaire et qui assume pleinement le leadership requis.

## Pré-code

- Peut constituer une mesure d'intervention dans laquelle l'intervenant fait appel à d'autres personnes (ex. : collègues d'autres secteurs, agent de sécurité, coordonnatrice des activités), **sans appeler l'appel général.**
- Le pré-code est une mesure qui permet à l'intervenant de s'assurer d'une protection supplémentaire en sollicitant l'aide de quelques personnes lors d'une situation de **violence évitable.**



## Code blanc

- Procédure d'appel (différente d'une installation à l'autre)
- Constitution d'une équipe d'intervention
- Coordination de l'intervention par l'intervenant responsable de l'utilisateur ou par la personne responsable de l'unité au moment de l'intervention

**Le recours au code blanc doit demeurer une mesure d'exception, utilisée essentiellement dans les situations d'urgence, lorsque les autres mesures s'avèrent ou risquent de s'avérer insuffisantes.**

# Mesures spécifiques

## Port de gants

- Le port de gants jetables non-stériles est préconisé pour les intervenants qui se présentent sur les lieux d'une intervention de code blanc afin de prévenir les risques de contact avec les liquides biologiques, si une intervention physique s'avérait nécessaire.

## Intervention à l'extérieur des installations

- La procédure s'applique selon les mêmes règles sur le terrain des établissements. Au-delà des limites de ce terrain, le cas doit être rapporté à la Sûreté du Québec ou la police.

## Formation OMÉGA



Formation offert aux travailleurs exposés régulièrement à de la violence élevée à parfois grave ayant besoin d'habiletés et de modes d'intervention pour assurer leur sécurité.

*En faire la demande au gestionnaire*